N°86
Février
2015

La Lettre AIM

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires qu'il nous paraît intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

Un concours gagné ce mois

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 30 LOGEMENTS SUR LA STATION DES GETS

DLFA ARCHITECTES

Missions de AIM : Economie de projet

La glissance des sols

En plus des normes de résistances mécanique, un élément important à prendre en compte au moment du choix est la résistance au glissement qu'offre le revêtement de sol. En fonction du lieu d'utilisation il devra donc être adapté suivant les indications ci-après.

Après avoir présenté les normes allemandes DIN 51097 (glissance pieds nus) et DIN 51130 (glissance pieds chaussés) qui sont les plus communément utilisées (cf La Lettre N°84), nous joignons ci-après la norme française XP P 05-011 qui, bien que expérimentale, tend à remplacer les normes allemandes utilisées jusqu'alors.

Bureaux AIM : avancement des travaux

Un point sur l'avancement des travaux de nos futurs bureaux.

Les cloisons fixes sont posées.

Les réseaux en plafonds sont terminés.

Sont programmés le mois prochain le plancher chauffant rafraichissant et la chape béton quartz.

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif : 11 personnes	Nombres d'affaires actives en cours : 32		
	Dont avants projets : 9	Dont DCE : 11 (avec affaire en consultation : 2)	
	Dont chantiers : 7	Dont AMO : 4	Dont SYNTH. : 1

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

45, Chemin de Baraban - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : aim.sarl@wanadoo.fr - site : www.aim-ingenierie.com

Correspondance des normes françaises XP P 05-010 et XP P 05-011 (expérimentales) qui tendent à remplacer les normes allemandes utilisées jusqu'alors.

Correspondance des normes pieds nus		
PN6		Angle d'inclinaison > 6 Adhérence normale
PN12	A	Angle d'inclinaison > 12 Adhérence normale
PN18	B	Angle d'inclinaison > 18 Adhérence normale
PN24	C	Angle d'inclinaison > 24 Adhérence normale

Correspondance des normes pieds chaussés		
PC6	R9	Angle d'inclinaison > 6 Adhérence normale
PC10	R10	Angle d'inclinaison > 10 Adhérence normale
PC20	R11	Angle d'inclinaison > 20 Adhérence normale
PC27	R12	Angle d'inclinaison > 27 Adhérence normale
PC35	R13	Angle d'inclinaison > 35 Adhérence normale

La norme a pour objet de fixer un classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance déterminée conformément à la norme XP P 05-010 .

Il s'applique aux revêtements de sol en céramique, aux revêtements de sol à base de résines, aux peintures, aux revêtements de sol résilients et aux revêtements de sol stratifiés.

Exigences de classement des locaux

Ce classement se réfère à la norme allemande DIN 51097.

3 groupes sont identifiés : A, B ou C.

Pieds nus :

Classe pieds Nus	Exigences	Méthode d'essai
PN 6	$6 \leq \alpha < 12$	XP P 05-010 Méthode (eau — pieds nus)
PN 12	$12 \leq \alpha < 18$	
PN 18	$18 \leq \alpha < 24$	
PN 24	$\alpha \geq 24$	

Pieds chaussés :

Classe pieds chaussés	Exigences	Méthode d'essai
PC 6	$6 \leq \alpha < 10$	XP P 05-010 Méthode (huile — pieds chaussés)
PC 10	$10 \leq \alpha < 20$	
PC 20	$20 \leq \alpha < 27$	
PC 27	$27 \leq \alpha < 35$	
PC 35	≥ 35	

Classement des locaux utilisés pieds nus

Locaux à usage privatif

Salle d'eau avec zone de douche sans receveur	PN 6
Piscine	**Voir ci dessous**

Locaux accessibles au public

Restauration - hôtellerie

Salle d'eau privative comprenant une zone de douche sans receveur	PN 6
Piscine	Voir 4.2.5
Sauna — Hammam — Bain turc	Voir 4.2.6

Etablissements de santé

Salle d'eau privative comprenant une zone de douche sans receveur	PN 12
Piscine	**Voir ci dessous**

Crèche

Salle de jeux d'eau	PN 12

Sports - loisirs (hors zone de pratique)

Vestiaires (zones sèches)	PN 12
Vestiaires (zones humides)	PN 12
Couloirs, escaliers (zones sèches)	PN 12
Couloirs, escaliers (zones humides)	PN 12
Douches privatives comprenant une zone de douche sans receveur	PN 12
Douches collectives	PN 18

Piscine

Pédiluve	PN 24
Pataugeoire ou sol de bassin non nageur de profondeur inférieure à 80 cm	PN 18
Sol de bassin nageur de profondeur < 1,50 m	PN 18
Bordures de bassin immergées	PN 18
Margelles	PN 24
Plots	PN 24
Escaliers d'accès à l'eau	PN 24
Rampes d'accès à l'eau	PN 24
Plages (pente maxi de 5 %)	PN 18
Gradins	PN 18
Locaux attenants aux plages	PN 18
Couloirs, escaliers (zones humides)	PN 18
Douches	PN 18
Vestiaires (zones humides)	PN 18
Vestiaires (zones sèches)	PN 12
Wc (zones sèches)	PN 12
Wc (zones humides)	PN 18
Couloirs escaliers (zones sèches)	PN 12

Thermalisme, remise en forme, rééducation fonctionnelle

Piscine	**Voir ci dessus**
Hammam, bain turc	PN 18
Sauna	PN 12
Local d'application de boues, d'algues…	PN 18

Local de douches à jets	PN 18
Local de jets filaires	PN 18
Vaporarium	PN 18
Local de balnéothérapie	PN 18
Salle de massage	PN 12

Autres locaux

Douches et bains publics	**Voir ci dessus**
Local douche sans receveur dans les ateliers, usine, etc.	PN 18
Local douche avec receveur dans les ateliers, usine, etc.	PN 12

Classement des locaux utilisés pieds chaussés

Locaux à usage privatif - logement d'habitation (parties communes et privatives)

Circulations extérieures : Terrasse balcon escaliers, porche d'entrée, coursive	PC 10
Abords de piscine	**Voir ci dessus**

Locaux accessibles au public

Galerie commerciale

Zones extérieures d'accès (à l'air libre), escaliers	PC 27
Rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (intérieure — pente maximale de 5 %)	PC 10
Rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (extérieure — pente maximale de 5 %)	PC 27
Galerie commerciale avec accès protégé	PC 6
Sas d'accès à la galerie commerciale	PC 10
Galerie commerciale avec accès direct sur l'extérieur	PC 10
Commerces autres que ceux prévus en 5.2.2	Pas d'exigence

Commerces de détail, supermarchés et hypermarchés (zones de vente)

Poissonnerie	**Voir ci dessous**
Fleurs	PC 35
Boulangerie	**Voir ci dessous**
Boucherie, charcuterie	**Voir ci dessous**
Plats cuisinés, traiteurs	PC 35

Commerces de détail et supermarchés et hypermarchés (zones de préparation)

Poissonnerie	Voir 5.3.2.2
Fleurs	PC 35
Boulangerie	**Voir ci dessous**
Boucherie, charcuterie	**Voir ci dessous**
Plats cuisinés, traiteurs	PC 35

Restauration - hôtellerie

Cuisines (toutes zones)	**Voir ci dessous**
Zones extérieures d'accès, escaliers	PC 27
Rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (intérieure — pente maximale de 5 %)	PC 10
Rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (extérieure — pente maximale de 5 %)	PC 27
Plages de piscine (voir piscine)	**Voir ci dessus**

Transport (gares, aéroports, etc.)

Dans tous les locaux, les cheminements piétonniers spécialisés seront classés au moins de façon identique au classement du local considéré (hors bandes d'éveil de vigilance sur quais définis par la norme NF P 98-351).

Dans ces classements, la zone aéroportuaire " protégée " est différenciée des autres zones car le flux piétonnier dans les aéroports est spécifique (direction, comportement). En outre soit ces zones sont situées dans le prolongement de zones sans accès sur l'extérieur ou dans le prolongement des zones " accès entrée ", soit des dispositifs de protection des accès sont ajoutés (paillasson d'au moins 2 m de profondeur et couvrant la largeur de l'accès).

Parvis	PC 27
Gare routière soumise aux intempéries	PC 27
Gare routière non soumise aux intempéries	PC 20
Accès entrée, zone d'entrée d'un hall d'accueil, sur une profondeur de 3,00 m minimum	PC 27
Hall d'accueil (ouvert, semi-ouvert) (partie courante après la zone d'entrée)	PC 20
Zone d'enregistrement (zone fermée, hall d'accueil aéroportuaire)	PC 10
Salle de distribution intérieure	PC 10
Salle de distribution intérieure sans accès sur l'extérieur (locaux aéroportuaires protégés)	PC 6
Salle de distribution avec débouché d'accès sur l'extérieur	PC 20
Salle de distribution en local aéroportuaire protégé avec un accès sur l'extérieur	PC 10
Billetterie (intérieur) (local clos sans accès direct à l'extérieur)	PC 6
Billetterie dans hall fermé (espace dédié)	PC 10
Stations soumises aux intempéries (salle de distribution, couloirs, accès, escaliers, paliers)	PC 27

Couloirs de circulation, zones d'échanges intérieures	PC 10
Couloirs de circulation, zones d'échanges intérieures (local aéroportuaire protégé)	PC 6
Couloirs de circulation, zones d'échanges avec débouché d'accès sur l'extérieur	PC 20
Zones de vente confortables, agence commerciale avec accès sur l'extérieur (protection par paillasson)	PC 6
Salles d'attente, salles d'embarquement (fermée)	pas d'exigence
Retrait des bagages, consignes	PC 10
Retrait des bagages, consignes (zone aéroportuaire protégée)	PC 6
Sanitaires, douches	PC 10
Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite intérieure (pente maximale de 5 %)	PC 10
Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite avec accès sur l'extérieur (pente maximale 5 %)	PC 27
Escaliers et paliers intérieurs	PC 10
Escaliers et paliers avec accès sur l'extérieur	PC 27
Quais non soumis aux intempéries (*)	PC 10
Quais soumis aux intempéries (*)	PC 27
Passages souterrains intérieurs	PC 10
Passages souterrains intérieurs — Passerelles fermées (zone aéroportuaire protégée)	PC 6
Passages souterrains avec accès sur l'extérieur	PC 20
Passerelles fermées non soumises aux intempéries	PC 10
Passerelles fermées avec accès extérieur	PC 20
Passerelles ouvertes soumises aux intempéries	PC 27
Passerelles télescopiques — Seuil d'accès avion	PC 10
Zone d'embarquement (zone aéroportuaire)	PC 6
Passerelle d'embarquement (aéroport)	PC 6

(*) Pour les bandes d'éveil de vigilance sur les quais, se reporter aux dispositions de la norme NF P 98-351.

Industrie agroalimentaire (traitement, transformation, fabrication)
Si un local n'est pas listé, l'exigence fixée pour les autres locaux voisins s'applique.

Industrie des viandes

5.3.1.1 ***Abattoir*** (viandes de boucherie)	
Zone sale	
Quai d'arrivée, stabulation, couloir d'arrivée	PC 35
Piège, tuerie, saignée	PC 35
Échaudage, brûlage	PC 35
Hall d'habillage, éviscération	PC 35
Local cuirs	PC 35
Triperie poils	PC 35
Boyauderie	PC 35
Local des têtes	PC 35
Local déchets	PC 35
Abattoir sanitaire	PC 35
Lazaret	PC 35
Couloirs, escaliers (zones humides)	PC 35
Salles de lavage et de stockage du matériel (bacs etc.)	PC 35
Zone propre	
Hall d'habillage	PC 35
Mise en quartier	PC 35
Triperie	PC 35
Chambres froides, ressuage	PC 35
Local sang	PC 35
Local consigne	PC 35
Couloirs, escaliers (zones humides)	PC 35
Quai d'expédition	PC 35

5.3.1.2 ***Abattoir*** (volailles)	
Zone sale	
Quai d'arrivée, accrochage	PC 35
Anesthésie, saignée	PC 35
Plumage, éviscération	PC 35
Traitement plumes	PC 35
Local déchets	PC 35
Couloirs, escaliers (zones humides)	PC 35
Salles de lavage et de stockage du matériel (bacs etc.)	PC 35
Zone propre	
Découpe	PC 35
Local abats	PC 35
Sas de congélation	PC 35
Chambres froides	PC 35

Couloirs, escaliers (zones humides)	PC 35
Conditionnement	PC 35
Emballage	PC 35
Quai d'expédition	PC 35

5.3.1.3 ***Traitement et transformation de produits à base de viandes***	
Réception des matières premières	PC 35
Atelier de découpe et désossage	PC 35
Chambres froides positives	PC 35
Chambres froides négatives	PC 35
Salle de décongélation	PC 35
Transformation, préparation froide et chaude	PC 35
Atelier steak haché	PC 35
Salle d'affinage	PC 35
Emballage	PC 35
Expédition	PC 35
Couloirs, escaliers (zones humides)	PC 35
Salles de lavage et stockage du matériel (bacs, échelles etc.)	PC 35

5.3.1.4 ***Autres locaux*** (zone sale)	
Sas hygiène	PC 35
Local vétérinaire	PC 35
Vestiaires	PC 35
Sanitaires	PC 35

5.3.1.5 ***Autres locaux*** (zone propre)	
Local vétérinaire	PC 20
Vestiaires	PC 20
Sanitaires	PC 20

Industrie du poisson

5.3.2.1 ***Criée***	
Salle des ventes	PC 35
Chambres froides	PC 35

Quai d'approvisionnement (à l'exception des voiries)	PC 35
Couloirs, escaliers, gradins	PC 35
Expédition	PC 35

5.3.2.2 *Traitement et transformation de produits à base de poisson*	
Réception des marchandises	PC 35
Chambres froides positives	PC 35
Chambres froides négatives	PC 35
Salle de décongélation	PC 35
Transformation	PC 35
Préparation froide	PC 35
Préparation chaude	PC 35
Tunnel de congélation	PC 35
Emballage	PC 35
Expédition	PC 35
Couloirs, escaliers (zones humides)	PC 35

Industrie des corps gras (huiles et graisses brutes ou raffinées)

Réception et stockage des matières premières	PC 35
Transformation, soufflage, hydrogénation, pressage, filtration, cuisson	PC 35
Chambres froides positives	PC 35
Chambres froides négatives	PC 35
Conditionnement	PC 35
Emballage	PC 35
Couloirs, escaliers	PC 35

5.3.5.1 ***Laiterie et fabrication de produits pompables***	
Réception, traitement, standardisation, stockage du lait, prélèvement et analyse	PC 27
Local nettoyage en place	PC 27
Local ferment	PC 27
Atelier de fabrication	PC 27
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Chambres froides	PC 20
Stockage des produits finis	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20
Laverie du matériel	PC 35

5.3.5.2 ***Laiterie et fabrication de produits solides***	
Réception, traitement, standardisation, stockage du lait, prélèvement et analyse	PC 27
Local nettoyage en place	PC 27
Local ferment	PC 27
Atelier de fabrication, caillage, moulage, égouttage, salage et démoulage	PC 35
Affinage, stockage des produits semi-finis	PC 27
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Chambres froides	PC 20
Stockage des produits finis	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20
Laverie du matériel	PC 35

5.3.5.3 ***Fabrication de glaces et sorbets***	
Réception et stockage des matières premières	PC 27
Fabrication, conditionnement, congélation	PC 27
Chambres froides négatives	PC 20
Emballage	PC 20
Stockage, expédition	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20
Laverie du matériel	PC 35

Travail des grains (riz, céréales, légumes secs, tubercules)

Réception et stockage des matières premières	PC 20
Transformation	PC 20
Conditionnement	PC 20
Emballage	PC 20
Stockage, expédition	PC 20
Couloirs, escaliers	PC 20

Autres industries alimentaires

5.3.7.1 ***Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche***	
Réception et stockage des matières premières	PC 27
Fabrication, cuisson et garnissage	PC 27
Chambres froides négatives	PC 20
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20
Lavage, plonge	PC 35

5.3.7.2 ***Biscotterie — Biscuiterie — Pâtisserie*** *(gâteaux de conservation non surgelés)* **— *Pâtes alimentaires***	
Réception et stockage des matières premières	PC 27
Préparation de la pâte	PC 35
Fabrication, cuisson et garnissage	PC 27
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20

5.3.7.3 *Sucrerie — Chocolaterie — Confiserie*	
Réception et stockage des matières premières	PC 20
Fabrication	PC 27
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Stockage	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20

5.3.7.4 *Transformation du thé et du café*	
Réception et stockage des matières premières	PC 20
Fabrication, torréfaction, séchage	PC 20
Conditionnement	PC 20
Emballage	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20

5.3.7.5 *Fabrication de condiments et assaisonnements*	
Réception et stockage des matières premières	PC 27
Fabrication, cuisson	PC 35
Chambres froides positives (produits nus)	PC 27
Chambres froides positives (produits emballés)	PC 20
Chambres froides négatives	PC 20
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20

Industries des boissons

Réception et stockage des matières premières	PC 27
Laverie de la matière première	PC 35
Transformation, pressage, vinification, distillation, macération, brassage, fermentation, pasteurisation, gazéification	PC 27
Vieillissement (vins, liqueurs, alcools)	PC 20
Chambres froides positives	PC 20
Conditionnement	PC 27
Emballage	PC 20
Stockage	PC 20
Circulation, escaliers	PC 20

Sanitaires, locaux sociaux

Vestiaires et sanitaires (zone sale)	Choisir le seuil le plus élevé du local attenant
Vestiaires et sanitaires (zone propre)	Choisir le seuil le plus élevé du local attenant
Douches	Voir 4.2.7
Salle de repos	PC 10

Cuisines

Réception	PC 20
Stockage	PC 20
Chambres froides	PC 20
Préparation froide	PC 35
Préparation chaude	PC 35
Préparation chaude	PC 35
Conditionnement	PC 35
Lavage, plonge	PC 35